

Association : HRC82

Siège social : 285, chemin des Martelles, 82130 LAMOTHE-CAPDEVILLE

Déclarée en Préfecture sous le NRA W822003607

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE 25 NOVEMBRE 2017

Liste des adhérents présents suite à la convocation du Président en date du 08 novembre :

MESQUITA Octavio
CARLESSI Christian
CRUZ Manuel
NOUAILLES René
ALLIEZ Bertrand
RIGUET Baptiste
DAVIN Patrice

Liste des membres actifs ayant fourni une procuration :

ALLIOT Thierry
VIDAL Philippe
COMPAGNE Michel
BOISSIERES Cédric

7 adhérents à jour de leur cotisation sont présents et 4 adhérents ont fourni une procuration, sur un total de 16 membres inscrits pour l'exercice en cours. Le Comité Directeur constate que le quorum est atteint et donc, que l'Assemblée Générale peut être tenue. Le Président démarre l'assemblée à 17 h 30.

Le Comité Directeur remercie le Restaurant du Quai des Brumes pour son accueil chaleureux.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire

Rapport moral
Bilan financier
Montant des cotisations annuelles
Election des membres du Conseil d'Administration
Questions diverses...

□

Rapport moral

Le Président annonce que le montant du loyer versé par l'association en paiement de la location du terrain est maintenu à 250 euros pour l'exercice 2017/2018.

L'assemblée salue cette initiative et remercie le propriétaire pour son geste commercial répété depuis deux ans.

A la fin de l'année écoulé, le Club compte 16 adhérents tous licenciés et à jour de leur cotisation.

Le Club n'a eu aucun accident ni incident majeur à déplorer au cours de l'année écoulée.

Nous avons subi quelques incivilités mineures sur et autour de la cabane qui ont été rapidement corrigées.

Bilan financier

Le trésorier, en charge des comptes, présente le bilan financier de l'exercice 2016/2017, dépenses et recettes du club sont soumises à l'approbation de l'assemblée qui approuve à l'unanimité des voix et procurations en l'état actuel des documents qui lui sont présentés.

Le solde comptable, positif, pour l'exercice s'élève à 1050 euros au 25/11/2017.

Montant des cotisations annuelles

Le Président propose, en l'état actuel des comptes, de conserver le montant des cotisations annuelles au niveau de l'exercice en cours, soit :

- Cotisation annuelle membre actif : 75 euros
- Cotisation annuelle membre extérieur : 31 euros

L'assemblée approuve, à la majorité, cette initiative qui est aussitôt adoptée.

Renouvellement du Comité Directeur

Le Président propose à l'assemblée, qui accepte, la démission du Comité Directeur suivi d'une nouvelle élection. Les adhérents suivants sont proposés à l'élection :

Président : Octavio MESQUITA

Trésorier : Christian CARLESSI

Secrétaire : Manuel CRUZ

Le nouveau Comité Directeur du HRC82 est élu par l'assemblée présente à l'unanimité des voix et des procurations établies.

Questions diverses

Aucune question particulière n'émane de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 18 h 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et le Secrétaire.

Le Président

Octavio MESQUITA

Le Secrétaire

Manuel CRUZ